



AVIS PUBLIC

Appel d'offres 2025-02-PUB **Réaménagement du Boulevard Perrot**

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 573)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, de ce qui suit :

La Ville de L'Île-Perrot demande des soumissions pour le réaménagement du boulevard Perrot.

Toute personne ou entité intéressée à présenter une offre en réponse à cette demande doit se procurer les documents d'appel d'offres par le biais du système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse seao.gouv.qc.ca. Les documents peuvent être commandés **à partir du 29 mai 2025**, selon les conditions d'utilisation du site.

Pour être recevable, toute soumission doit être déposée, sous pli cacheté, à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1, **le 16 juin 2025, au plus tard à 11 h** (heure légale du Québec), conformément aux modalités prévues dans les documents d'appels d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais envers le soumissionnaire.

Fait à L'Île-Perrot, ce 27 mai 2025.

Tanya Massabni, avocate
Greffière adjointe